

**Niger : conclusions de la mission d'audit sanitaire confiée en 2005**  
**à deux organismes indépendants**

L'édification d'un protocole de veille sanitaire a nécessité dans un premier temps la réalisation d'un audit du fonctionnement des hôpitaux des deux sociétés minières Somaïr et Cominak, filiales d'AREVA.

Somaïr - Société des mines de l'Aïr - exploite une carrière d'uranium à ciel ouvert (7 km au Nord-Ouest d'Arlit) et possède un hôpital dans la ville d'Arlit. Cominak - Compagnie minière d'Akouka - exploite l'uranium dans le sous-sol (6 km au Sud-Ouest d'Arlit) et possède un hôpital à Akokan distant de 3,5 km d'Arlit.

Ces deux hôpitaux prennent gratuitement en charge le suivi médical des agents de ces deux sociétés minières, leurs ayants droits et les populations riveraines.

L'audit visait à évaluer la qualité de la tenue et du contenu des dossiers médicaux et à apprécier la fiabilité de leurs informations.

A cet effet, un plan d'échantillonnage établi par un statisticien a permis de sélectionner, aléatoirement et préalablement à la mission, 100 dossiers par hôpital (dossiers relatifs aux agents des sociétés minières, aux ayants droits et aux patients issus de la ville induite).

La méthodologie a reposé sur celle établie par l'Agence Nationale d'Accréditation des Etablissements de Santé (ANAES). Un recouplement a été effectué entre les dossiers, les enregistrements des hôpitaux et les informations issues des entretiens avec les patients.

Dans le même temps, des rencontres fondées sur le volontariat ont été organisées entre les médecins de la mission et des patients choisis de façon aléatoire. L'échantillon a été pris sur la population globale indépendamment de l'activité professionnelle avec un engagement de confidentialité vis-à-vis des sociétés minières.

Dans leurs conclusions, les auditeurs relèvent la bonne qualité des supports médicaux d'information (carnet de santé, dossier médicale, dossier de médecine du travail...). L'analyse des événements de santé répertoriés sur ces nombreux supports souligne leur excellente homogénéité. Malgré un nombre élevé de consultations annuelles (7 en moyenne par patient) les déviations ou écarts y sont très faibles (5,6%). Enfin, les entretiens individuels traduisent à ce stade d'analyse la transparence des informations délivrées aux patients.

Les deux organismes complètent leurs conclusions par des propositions de thèmes d'études pour le futur observatoire de la santé :

- l'évaluation de la prévalence des pathologies présentées par les agents des sociétés minières et les populations habitant à proximité des mines d'uranium, notamment la prévalence des pathologies potentiellement induites par les poussières d'uranium et les rayons ionisants ;
- la comparaison des niveaux de prévalence observés sur la population de la région d'Arlit faisant l'objet de l'étude avec ceux observés dans une population comparable non soumise au risque d'exposition aux poussières d'uranium et rayons ionisants.